

PROCES VERBAL

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 4 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le 4 novembre à 20h00, le Conseil Municipal de VERNANTES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Thierry PAPOT, Maire en exercice.

**Nombre de membres**

- En exercice : 19
- Présents : 15

**Date de la convocation** : 28/10/2020

**Date d'affichage** : 28/10/2020

**Présents** : Mesdames Jacqueline TARDIVEL, Elodie MARCHAND, Sabrina DOUAIRE, Aurélie POIRIER, Nathalie FUSELLIER, Sandra RIQUIN, Béatrice CANONNE,  
Messieurs Manuel DA SILVA, Thierry FREMONT, Thierry GROSBOIS, Etienne MOREAU, Patrice NEAU, Florent POIRIER, Robert PLU,

**Absents excusés** : Mesdames Bernadette VOUAUX, Floriane DUPUY, Monsieur Jacky PASQUIER

**Absent, a donné pouvoir** : Monsieur Christian PACORY à Monsieur Florent POIRIER

Une minute de silence est observée en mémoire de Samuel Paty, professeur d'histoire géographie, assassiné le 16 octobre dernier à Conflans Sainte Honorine, ainsi qu'aux victimes de l'attaque de Nice du 29 octobre.

Madame Sandra RIQUIN est nommée secrétaire de séance.

Le compte-rendu de la séance du 7 octobre 2020 est approuvé à l'unanimité ; à préciser cependant sur le bilan de La Dustrie, une subvention à hauteur de 50% sur la dépense de 100 000€ relative aux fouilles.

**ORDRE DU JOUR**

Monsieur le Maire demande au conseil, qui l'accepte à l'unanimité, d'ajouter 1 point à l'ordre du jour ; il s'agit de délibérer sur la demande de subvention de Familles Rurales.

Monsieur Patrice NEAU estime qu'il est gênant de rajouter des points à l'ordre du jour, notamment par rapport aux conseillers absents. Il estime qu'il ne faudrait pas que cela devienne systématique.

**Décisions prises par le Maire dans le cadre des délégations du conseil municipal**

1 -

DESIGNATION	Travaux de voirie (route du Chailloux)
ENTREPRISE	COLAS
PRIX HT	9 528.32€
PRIX TTC	11 433.98€

2 -

DESIGNATION	Fourniture enrobé (route de Noyant)
ENTREPRISE	EUROVIA
PRIX HT	1 700.00€
PRIX TTC	2 040.00€

3 -

DESIGNATION	Traitement contre les taupes (terrains de football) - abonnement annuel
ENTREPRISE	Sylvain DELAUNAY
PRIX HT	415.83€
PRIX TTC	499.00€

4 -

DESIGNATION	Douches restaurant scolaire
ENTREPRISE	DELALANDE RETHORE
PRIX HT	4 355.58€
PRIX TTC	5 226.70€

5 -

DESIGNATION	Installation décorations de Noël
ENTREPRISE	ERS
PRIX HT	1 385.00€
PRIX TTC	1 662.00€

## **DEL N° 04-11/2020-01 Rapport d'activités de la communauté d'agglomération Saumur Val de Loire**

Chaque conseiller a été destinataire du document.

Monsieur le Maire reprend les grands points du dossier.

### DEVELOPPER L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE POUR TOUS

- Améliorer les transports en commun et la mobilité douce
  - Organisation du premier forum de la mobilité (adapter la mobilité en zone peu dense : plates-formes de co-voiturage, vélo etc ...)
- Renforcer l'offre de soins et lutter contre les déserts médicaux
  - Participation au financement de maisons de santé pluridisciplinaires (Doué, Gennes)
- Garantir l'accès aux services sur le territoire - Signature d'un contrat local d'engagement (CLE) pour l'amélioration de l'accessibilité des services au public (Label France Services qui va remplacer les MSAP) ouverture d'une structure à Allonnes, à Doué
- Priorité au développement des pratiques sportives et culturelles - cours de natation et prise en charge du transport pour 40 séances jusqu'au CE2 - entrée en 2019 de la bibliothèque de Vernantes dans le réseau l'imagin'R - découverte de la musique, décentralisation des spectacles
- Renforcer l'image accueillante du territoire
  - revitalisation urbaine - Anjou cœur de ville
  - programme local de l'habitat (définition pour 6 ans)
  - renforcer et structurer l'offre touristique
  - améliorer le taux d'emploi

### UN TERRITOIRE DYNAMIQUE ET INNOVANT

- Mise en place d'un observatoire du commerce
- Construction d'ateliers et d'usines-relais
- Renforcement de l'offre touristique
- Début du chantier du pôle de formations supérieures à Saumur
- Projet territoire zéro chômeur de longue durée

### DEVELOPPER LE TERRITOIRE EN PRESERVANT L'ENVIRONNEMENT

- Nouvelle gestion des déchets
- Encourager une agriculture raisonnée
- Amélioration de la qualité de l'eau distribuée

- Développement des énergies renouvelables
- Lancement d'un programme Plan Climat Air Energie Territorial

Aucune observation n'étant formulée, le conseil municipal à l'unanimité prend acte de ce rapport.

#### **DEL N°04-11/2020-02 Acquisition d'une parcelle de terrain**

Lors de la dernière séance du conseil, ce dernier avait donné un avis favorable à la proposition d'achat d'une parcelle de terrain située rue de Mouliherne, cadastrée AB 324, d'une surface de 470 m<sup>2</sup>.

La proposition ayant été acceptée, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve le principe de l'achat à 10€ le m<sup>2</sup>, soit un prix total de 4 700.00€.

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

#### **DEL N°04-11/2020-03 Délégation de signature**

Monsieur le Maire explique qu'il s'agit d'étendre la délégation de fonction de Madame Jacqueline TARDIVEL, première adjointe, afin qu'elle puisse signer en cas d'urgence les documents suivants :

- Actes, arrêtés et décisions en matière de finances, budget, personnel remplaçant (contractuels)
- Décisions relatives à l'occupation et à l'utilisation du sol régi par le code de l'urbanisme

Monsieur Florent POIRIER fait remarquer que cet élargissement du champ de compétences nécessite une grande communication et un accord sur les prises de décisions entre le Maire et sa première adjointe.

Monsieur le Maire lui répond que tous les sujets sont débattus entre les personnes référentes avant de signer les documents.

Il ajoute que les dossiers d'urbanisme sont à traiter très rapidement ; quant aux remplacements, notamment du personnel des écoles, il faut à chaque fois être très réactif.

Aucune autre observation n'ayant été faite, le conseil municipal à l'unanimité accepte les termes de cette délégation,

Autorise Monsieur le Maire à signer l'arrêté correspondant.

#### **DEL N°04-11/2020-04 Association les Amis Danseurs de Vernantes**

Monsieur le Maire explique au conseil que cette association remplace « la rose des sables » et propose régulièrement des activités dansantes.

Il a rencontré le président qui souhaite faire partie des associations de Vernantes, car la salle des Fêtes leur convient, et il pourrait également bénéficier d'un tarif préférentiel.

Monsieur Florent POIRIER se réjouit d'avoir une nouvelle association sur la commune ; Monsieur Patrice NEAU estime qu'il est important qu'il y ait des adhérents Vernantais.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve le rattachement de l'association à la commune de Vernantes, avec son siège social en mairie.

#### **DEL N°04-11/2020-05 Vente de bois**

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité approuve la vente de 14 stères de bois de chauffage pour un montant total de 108.00€,

Autorise Monsieur le Maire à signer les documents correspondants.

#### **DEL N°04-11/2020-06 Demande de subvention Familles Rurales**

Le budget prévisionnel de l'accueil périscolaire de Vernantes a été transmis pour l'année 2020 ; il s'agit de l'accueil avant et après l'école des lundi, mardi, jeudi et vendredi. La partie accueil de loisirs extrascolaire du périscolaire du mercredi a été déposée auprès du SIVU.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité décide de verser une subvention de 11 038€ à Familles Rurales pour l'année 2020.

Elle était en 2019 de 17 128€.

Monsieur Florent POIRIER rappelle qu'un nouveau directeur est arrivé au centre de loisirs ; il fait remarquer que la structure connaît un second souffle depuis le début de l'année, et que les activités sont plus nombreuses et diversifiées aujourd'hui.

## INFORMATIONS - QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire fait part des dernières nouvelles concernant le PLUi : une réunion récente concernant les avis des communes a eu lieu ; il s'avère que certaines instances (notamment la DDT) ne s'étaient pas prononcées. Par conséquent, plusieurs points sont mis en attente :
  - La station d'épuration est arrivée à saturation (elle a été prévue pour 1600 habitants). Les tests montrent une charge polluante beaucoup trop élevée.  
Pourtant, en 2018, 2 dégraisseurs ont été installés. Par ailleurs, le boucher n'exerce plus.  
De même, il est possible que le projet des 80 maisons à la Dustrie ait été pris en compte.
  - Le nombre de logements sociaux à Vernantes n'est pas suffisant ; il faudrait en construire 5 à 6 de plus dans les 5 ans à venir.  
Il s'agit là d'un projet réalisable.
  - Le projet de zone artisanale route de Vernoil est refusé, considérant que cela risque d'accroître une urbanisation lâche et incohérente.  
Il serait possible d'agrandir la zone route de Longué, une réflexion est en cours. L'idée serait d'accueillir des ateliers relais.  
Monsieur Etienne MOREAU, qui a participé à de nombreuses réunions depuis la naissance du projet de PLUi, regrette les revirements de situation « on nous attribue certaines choses pour nous les retirer ensuite ».
- Un rendez-vous presse a eu lieu pour promouvoir le chantier de la Dustrie ; à la suite de cela, 2 articles ont été publiés dans le courrier de l'Ouest.  
Un petit déjeuner avec les constructeurs va être organisé courant janvier.
- Etude pour la réhabilitation des 4 maisons rue des Frères Champneufs : ces logements, qui appartiennent au CCAS, sont trop exigus et nécessitent beaucoup de travaux. Pour chacune d'elles, le garage pourrait être transformé en pièce supplémentaire.  
Un architecte vient de rendre son étude, qui s'élèverait à 384 000€ HT pour l'ensemble, ou 405 000€ HT (réalisation une à une). Le problème est de reloger les foyers occupants pendant la durée des travaux.  
Monsieur Patrice NEAU suggère de les réserver à des personnes seules.  
Monsieur Florent POIRIER demande si la réfection de ces habitations est une priorité ; en effet, il a été visiter une maison rue de Mouliherne qu'il considère comme insalubre.  
Monsieur le Maire lui répond que l'idée est de démolir les 4 maisons rue de Mouliherne et construire des logements sociaux, à ce titre, une visite a eu lieu avec des bailleurs sociaux.
- La cérémonie du 11 novembre se déroulera en petit comité, avec un dépôt de gerbe. Monsieur le Maire rappelle que la quête pour les Bleuets de France est toujours d'actualité.
- La rentrée dans les écoles et au restaurant scolaire se déroule dans le respect du nouveau protocole.
- Monsieur le Maire signale que plusieurs maires ont signé des arrêtés municipaux illégaux pour permettre aux petits commerces de rester ouverts. S'il faut bien entendu les soutenir, il souligne néanmoins le risque d'amende encouru, tant pour l'élu lui-même que pour le commerçant et ses employés.
- Madame Sandra RIQUIN estime qu'il faudrait insérer sur le site la marque du soutien de la municipalité aux commerçants . Monsieur le Maire souligne que le terme soutien est mal approprié, car il pourrait porter à confusion. Il convient de faire acte de compassion face aux restrictions imposées aux commerçants durant cette phase 2 de confinement lié au COVID.
- Local des routards : les travaux ont débuté et doivent être terminés au 1<sup>er</sup> décembre.
- La vente de l'ancienne boulangerie a été signée chez le notaire.
- Un distributeur de pizzas a été installé rue Dutier.

- Un comptage de véhicules a été réalisé routes de Noyant, Mouliherne et Vernoil. Les résultats seront présentés le 2 décembre prochain.
- Une convention a été signée avec l'IME pour l'occupation d'une classe (6 ou 7 enfants).
- Des contacts sont pris avec le département, en matière notamment de politique culturelle, associative, et de covoiturage.
- Madame Jacqueline TARDIVEL informe le conseil que, puisque le repas des anciens n'a pu avoir lieu, le CCAS a décidé d'offrir une boîte de chocolats aux personnes de plus de 70 ans.
- Monsieur Patrice NEAU informe le conseil qu'il a participé à 2 réunions à la communauté d'agglomération, l'une concernant les équipements sportifs et les sports, l'autre sur le tourisme et le patrimoine.
- Madame Sandra RIQUIN fait part des demandes qu'elle a eu des administrés mécontents du montant de leur facture d'ordures ménagères.

En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22h30.

Fait à VERNANTES, le 5 novembre 2020

Le secrétaire de séance,

Le Maire,



Thierry PAPOT